



Le.....

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE PRISES DE VUE CINEMATOGRAPHIQUES ET/OU PHOTOGRAPHIQUES

Ce document ne vaut en aucun cas autorisation. Il nous permettra d'établir l'autorisation que vous demandez en fonction des critères indiqués. Pour que l'autorisation puisse vous être délivrée dans les temps, il est impératif de nous retourner ce formulaire au minimum 48 heures avant la date prévue des prises de vue(s) en zone publique et 7 jours avant en zone réservée.

Demandeur

Prénom : Nom :

Date de naissance :

Société/Ecole :

Adresse:

.....

Nom du responsable :

Téléphone :

E-mail :

Demande d'autorisation pour l'activité de :

Prise de vue cinématographique Prise de vue photographique Autre :

.....

Date prévue :

Le à heures

Ou

Du au

Jour Nuit

Durée des prises de vue :

1h 1/2 journée (3h) 1 journée (8h)

Quels sont les lieux au sein de l'Aéroport Montpellier Méditerranée où vous souhaitez effectuer ces prises de vue(s) ?

.....
.....
.....



Il est précisé que toute personne demandant l'autorisation pour effectuer des prises de vue(s) en zone réservée (pistes, salle d'embarquement ...) sera obligatoirement accompagnée par un agent de l'aéroport.

Objet de la demande : (raisons pour lesquelles vous souhaitez effectuer des prises de vue(s))

.....
.....
.....
.....
.....

Les documents suivants doivent être renvoyés avec ce formulaire :

Pour tous les demandeurs : photocopie d'une carte d'identité

+

Pour les étudiants : photocopie de la carte étudiant de l'année en cours et une lettre de l'école ou de l'université (responsable pédagogique) justifiant et précisant la mission

Pour les Organisations à but non lucratif, associations, sociétés : photocopie des statuts de l'année en cours

Il est rappelé que la délivrance d'une telle autorisation est justifiée par les exigences de sécurité au sein de l'Aéroport Montpellier Méditerranée. La signature de ce formulaire vaut acceptation des conditions dans lesquelles sera délivrée l'autorisation. Il est rappelé au Bénéficiaire qu'il devra impérativement avoir souscrit toutes les assurances garantissant son activité et les dommages causés au tiers et que l'Aéroport Montpellier Méditerranée ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de défaillance du Bénéficiaire.

Merci de nous retourner ce formulaire ainsi que les documents demandés au moins 48 heures avant la date de début des prises de vue(s) en zone publique ou 7 jours avant en zone réservée soit par e-mail soit par courrier :

E-mail :

Adresse :

Date :

Signature du demandeur :

